

DOSSIER DE PRESSE



le Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France

4ème édition

vient de paraître

250 itinéraires sécurisés pour marcheurs, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite

CONTACTS PRESSE ET MÉDIAS :

➤➤➤ Béatrice CAVELIUS, Chargée de Communication
Tél : 06 60 75 86 37
E-mail : communication-af3v@orange.fr

➤➤➤ Nicolas POULOUIN, Président
Tél : 03 83 83 12 38
E-mail : poulouin-af3v@orange.fr



www.af3v.org

ASSOCIATION FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES & VOIES VERTES

communication-af3v@orange.fr

Avril
2011

SOMMAIRE



› La nouvelle édition du Guide VVV vient de paraître	3
› Voies Vertes ?	4
› Véloroutes ?	4
› Un guide indispensable et unique	5
› Pratique	6
› Un travail collectif et objectif	9
› Un soutien officiel	9
› Un fort impact	10
› L'utile et l'agréable	12
› 0% de CO2	12
› Loisirs actifs et santé publique	13
› Accessibilité, tourisme et handicap	13
› Redécouvrir la richesse de notre territoire	14
› Pourquoi l'AF3V édite-t-elle ce guide ?	15
› L'AF3V - Une dynamique associative	15
› Connaître, promouvoir, développer et animer	16
› L'AF3V - Des actions concrètes	18
› Les Journées nationales des Voies Vertes	19
› Caractéristiques principales du guide – 4ème édition :	20
› Où se procurer ce guide ? Et comment ?	21
› Ce Guide a tout pour plaire	22
› Pour plus d'informations	23

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

La nouvelle édition du Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France est disponible !



Idéal pour préparer ses randonnées, ses loisirs ou ses vacances, la 4ème édition du Guide présente plus de 250 itinéraires à travers toute la France. Réservés aux usagers non motorisés, marcheurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, tous ces itinéraires sont décrits et commentés, ce qui fait de ce guide un outil incontournable pour des déplacements plus verts, plus sains, en toute sécurité !

Édité par l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), cet ouvrage de 160 pages couleurs permettra aux lecteurs de découvrir de **magnifiques aménagements réservés aux déplacements doux à travers toute la France.**

Autant d'itinéraires qui offrent des **conditions de sécurité optimums pour toute la famille.**

Les Voies Vertes sont en effet, des aménagements publics, sécurisés, permettant des loisirs actifs de pleine nature à l'écart du trafic, de sa pollution et de ses dangers. En fort développement, elles sont utilisées **pour les loisirs ou les déplacements quotidiens, comme pour le tourisme.**



ASSOCIATION FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES & VOIES VERTES

communication - af3v@orange.fr

3



Voies Vertes ?

Aménagée essentiellement sur des chemins de halage, d'anciennes voies ferrées réaménagées ou des pistes forestières, à l'écart du trafic, une voie verte est une voie en site propre réservée à la circulation non motorisée : piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite et, dans certains cas aux cavaliers.

Pour être accessible au plus grand nombre, la sécurité est particulièrement soignée.

La voie verte a été reconnue dans le Code de la Route par décret en date du 16/09/2004 et le nouveau panneau «voie verte» est reconnaissable partout.

Véloroutes ?

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance reliant les villes, les régions ou les pays entre eux.



Destinée au vélo-tourisme, elle constitue un parcours agréable, linéaire, continu, jalonné, sécurisé, évitant les dénivelés excessifs et empruntant prioritairement des aménagements en site propre et de petites routes tranquilles.

Un cahier des charges adopté en 2001 précise les caractéristiques des véloroutes. Les véloroutes doivent en particulier traverser les villes dans de bonnes conditions de sécurité.

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Un guide indispensable et unique



À ce jour, le Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France de l'AF3V est le seul ouvrage à inventorier et présenter les principaux itinéraires réservés aux déplacements doux sur l'ensemble du territoire français et hors de nos frontières. Toutes ces voies vertes sont décrites, commentées et appréciées du point de vue objectif des utilisateurs, ce qui fait de ce guide l'indispensable compagnon pour des loisirs et déplacements plus verts, plus sains et en toute sécurité !

La 4ème édition du Guide VVV en quelques chiffres :

- 160 pages couleurs avec photos
- 10.800 km de voies cyclables et piétonnières
- 250 parcours, classés par région et département, décrits et commentés
- 16 grands itinéraires nationaux et européens, également mentionnés
- Chaque chapitre d'introduction des régions et départements présente les projets en développement ou attendus, ainsi que quelques autres voies vertes plus courtes
- Un prix de vente attractif : 8 €

Une sélection rigoureuse



En France, il existe un nombre important de Voies Vertes et d'itinéraires cyclables. Cependant, leur qualité est encore très variable. C'est pourquoi les aménagements présentés dans ce nouveau recueil ont été rigoureusement sélectionnés par les membres de l'AF3V, qui en sont des utilisateurs réguliers, et donc, particulièrement bien placés pour vous les conseiller.

Les parcours présentés respectent les critères suivants :

- **Pour les Voies Vertes** : longueur supérieure à 12 km (ou 9 km, à condition de s'intégrer dans un grand itinéraire national ou en site urbain), d'une largeur supérieure à 2 mètres, réellement en site propre, officiellement autorisée et ayant un revêtement permettant la pratique confortable du VTC, à minima.
- **Pour les Véloroutes** : longueur supérieure à 80 km (ou 25 km, à condition de s'intégrer dans un itinéraire plus long), balisées, sur des routes peu circulées et possédant une documentation complémentaire disponible.



Pratique



Exhaustif, beaucoup plus complet qu'un simple répertoire, le nouveau Guide des VVV est un excellent support pour toutes celles et ceux qui désirent **organiser des déplacements quotidiens, programmer leurs loisirs, préparer leurs week-ends ou organiser leurs vacances**. Et pourquoi pas même, pour choisir leur lieu de villégiature ! Les lecteurs de ce guide peuvent l'utiliser où qu'ils soient en France. Son format permet de **l'emporter partout**, au gré de leurs pérégrinations.

Les 250 itinéraires recensés, sont **classés par situation géographique**, par régions et par départements. Une carte de France récapitulative en couleur, insérée dans le rabat de couverture, donne le numéro de chacune des VVV qu'il suffit de retrouver dans l'ordre de classement du guide.



Le Guide AF3V propose un véritable contenu. Chaque fiche descriptive d'itinéraire fournit un maximum d'informations utiles :

- le nom, la longueur, les points d'arrivée et de départ de la voie
- une brève description mentionne le revêtement de la voie, la sécurisation, des indications sur l'accessibilité des usagers (rollers, personnes à mobilité Réduite), évoque les paysages traversés et services associés
- un point de vue d'utilisateur objectif sur la qualité du parcours
- le cas échéant, des itinéraires complémentaires sont indiqués.



Enfin, des **rubriques pratiques** s'y ajoutent :

- les accès possibles par les transports en commun (intermodalité)
- les références de documents touristiques, topo-guides, cartes et brochures (gratuit/payant) disponibles sur chaque circuit, les coordonnées utiles pour des informations complémentaires
- les coordonnées utiles pour des informations complémentaires et les pages Web ressources auxquelles se référer




Simple et efficace, **un système de pictogrammes** a été retenu pour faciliter la lisibilité de chaque fiche. Ainsi, par exemple, pour évoquer les atouts ou inconvénients retenus par les utilisateurs : « ☺ Belle piste en sable compacté, ombragée et en pleine campagne », ou encore pour signaler : les nouveaux aménagements de cette 4ème édition, l'accès possible aux rollers ou aux personnes handicapées et les dessertes en transport en commun pour l'intermodalité.





En Lorraine, région frontalière, les grands itinéraires nationaux deviennent européens : véloroute "Charles le Téméraire" (Flandres-Lorraine-Bourgogne) et Véloroute Paris-Strasbourg-Prague. Ces deux axes principaux se croisent au niveau de la "Boucle de la Moselle", pivot du réseau régional. Le Canal de la Sarre à l'Est et la véloroute de la vallée de la Meuse à l'Ouest complètent le schéma régional s'inscrivant dans la continuité des aménagements en Allemagne ou de la Trans'Ardennes, elle-même en continuité du réseau RAVEL de Wallonie (voir Région Champagne-Ardenne).

 Le réseau TER de Lorraine est intégralement accessible aux vélos, sauf quelques très rares exceptions. La tarification instaurée par la Région Lorraine est de plus très attractive.

 <http://lorraine.voie.verte.free.fr> : Site de l'association Lorraine3V [délégation régionale AF3V]. L'association a également édité une carte des véloroutes et voies vertes de Lorraine.

VÉLOROUTE "CHARLES LE TÊMÉRAIRE" EN LORRAINE

129 à 133

Portant le nom d'un Duc de Bourgogne qui voulut réunir au 15^e siècle ses possessions en Bourgogne et en Flandres, via la Lorraine. Cette véloroute reliera à terme Brugge à Macon. Elle emprunte la vallée de la Moselle jusqu'à Epinal, puis le Canal des Vosges. Cette véloroute s'inscrit également dans la continuité du "Mosel Radweg" aménagé au Luxembourg et en Allemagne depuis la confluence de la Moselle avec le Rhin à Coblenze.

129 Chemin de la Moselle (EV5) : 40 km


De la frontière à Apach jusqu'à l'écluse de Koenigsmacker, le Chemin de la Moselle est revêtu principalement en enrobé lisse sur 20 km. Bien jalonnée, la voie passe par Sierck, Contz, Malling. Attention, 4 petites portions de routes peu aménagées (prudence à Contz-les-Bains sur la D64).

De l'écluse de Koenigsmacker à Thionville,


chaque rive de la Moselle est aménagée en voie verte, chacune sur 10 km. En rive gauche, la voie arrive (ou commence) au niveau du camping de Thionville. En rive droite, elle démarre au niveau du grand rond-point côté Yutz.

 **Cadre naturel et tranquillité**

 Gares SNCF à Thionville, Sierck-les-Bains, Apach.

 **Le Chemin de la Moselle – Au pays des 3 frontières.** Gratuit.

Carte très sommaire, infos touristiques.

 OT de Thionville - 16 rue du Vieux-Collège - 57100 Thionville

Tél. 03 82 53 33 18 - Fax 03 82 53 15 55 - tourisme@thionville.net





Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Un travail collectif et objectif



Ce guide est publié par l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), association nationale qui milite en faveur du développement des Véloroutes et Voies Vertes en France et en Europe.

C'est grâce au travail considérable des bénévoles de l'AF3V que cette 4ème édition du Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France a pu sortir en août 2010. Il a fallu 6 mois de préparation de la part de l'équipe de rédaction, pour les reconnaissances de terrain, la collecte des informations, la rédaction et l'actualisation des descriptifs. Ce travail s'est fait avec la contribution des correspondants régionaux de l'AF3V, sous la houlette d'Eric Brouwer, Vice-Président de l'association.

La précédente édition du Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France remontait à 2006. Elle dénombrait 150 itinéraires. Aujourd'hui, ce sont 250 aménagements recensés, signe d'un fort développement et d'une implication positive des collectivités.

Tous bénévoles, les membres de l'AF3V sont de fervents utilisateurs de ces 250 voies. Ils sont donc particulièrement bien placés pour les commenter. **Leur avis se veut objectif !**

Un soutien officiel



La 4ème édition du Guide AF3V, parue en août 2010, bénéficie du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.



Un fort impact

Ce guide a tout pour plaire !
Destiné à tous les publics : familles,
enfants, jeunes et moins jeunes, actifs et
retraités, marcheurs, cyclistes, rollers,
personnes à mobilité réduite, cavaliers,
camping-caristes, français et touristes...
Il est idéal pour les loisirs
et déplacements quotidiens,
Incontournable en matière
de tourisme durable et de patrimoine,
Favorable à l'écologie
et au développement durable,
Propice à l'échange et la convivialité,
Utile à la création de nouveaux emplois,
Excellent pour la santé...

Parmi les multiples impacts, citons :



TOURISME DURABLE : **Développer un tourisme de découverte**

Véloroutes et voies vertes permettent le développement d'un tourisme diffus et participent à une meilleure répartition des flux touristiques. Elles incitent à découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de territoires méconnus.



PATRIMOINE : **Mise en valeur d'un patrimoine original**

Les voies vertes sont des itinéraires culturels, au long desquels sont conservés des bâtiments et du petit patrimoine, mais aussi des couloirs écologiques, dans lesquels des écosystèmes particuliers s'implantent ou se maintiennent.



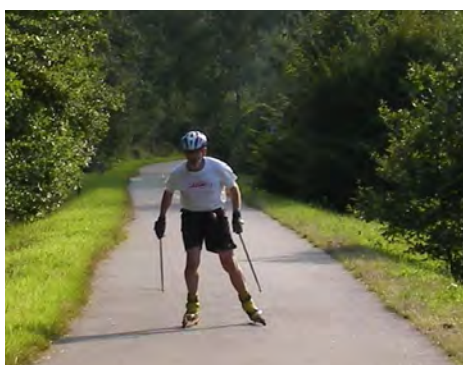
LOISIRS ACTIFS : **Favoriser les pratiques**

Les voies vertes ont une vocation récréative et participent à la promotion d'activités de plein air.



**MOBILITE :****Faciliter les déplacements quotidiens**

En favorisant l'utilisation des modes de transport doux au sein des villes et dans leur périphérie, les voies vertes apportent une alternative appréciée pour les déplacements utilitaires, en adéquation avec les préoccupations relatives à la protection de l'environnement.

**LIEN SOCIAL :****Favoriser l'accès pour tous**

Les voies vertes destinées à différents usages favorisent la rencontre, l'échange et la convivialité : cyclistes, personnes à mobilité réduite, marcheurs, rollers s'y retrouvent. Ces voies offrent l'opportunité de se déplacer aisément aux personnes ne possédant pas de voiture, aux personnes à mobilité réduite.

**SANTÉ :****Entretenir son capital forme**

Généralement sur terrain plat, les voies vertes permettent à toute personne de pratiquer des activités physiques adaptées à leur état de santé ou à leur besoin d'exercice. Elles sont utiles notamment pour lutter contre la sédentarité et les maux associés (maladies cardio-vasculaires, obésité) et aux seniors qui souhaitent entretenir leurs capacités physiques.

**EMPLOI :****Permettre la création d'emplois**

Véloroutes et Voies Vertes sont un indéniable outil de développement local. Elles engendrent des créations d'emploi et des services connexes : services liés à l'usage du vélo (location, entretien), services touristiques (restauration, hébergement, commerces) et des activités de loisirs.

L'utile et l'agréable



Encore plus complète, la 4ème édition du Guide des VVV de France **permet de découvrir une nouvelle manière d'apprécier la richesse du territoire**, que ce soit pour des balades en famille, des sorties entre amis, des randonnées à la journée ou de l'itinérance sur une semaine ou plus. Pourquoi pas même, pour des vacances.

Grâce à ce guide, les lecteurs auront la possibilité et le plaisir de se déplacer sans penser au danger, uniquement soucieux de contempler, de prendre le temps, de sentir les parfums, d'écouter la Nature qui nous environne. Elles offrent une **convivialité retrouvée** en redonnant le plaisir des rencontres et des échanges.

0% de CO2



Les Véloroutes et Voies Vertes offrent une agréable manière de **réduire son empreinte écologique**, à l'occasion de loisirs ou de déplacements quotidiens.



Avec la prise de conscience des problèmes environnementaux et de l'impact de l'activité humaine sur le changement climatique, de plus en plus de nos concitoyens souhaitent **agir pour le respect et la préservation de l'environnement**.

Les Voies Vertes et les Véloroutes répondent évidemment à la préoccupation de **déplacement à «0% de CO2»**. Plus nous les empruntons, plus nous réduisons notre impact.

Si la vie quotidienne ne nous offre pas toujours les conditions nécessaires pour faire évoluer nos comportements, nos loisirs et vacances sont des moments tout à fait appropriés pour commencer à modifier nos pratiques et prendre de bonnes résolutions. Nous aurons alors également et tout naturellement, plus de facilité à mettre en oeuvre d'autres petits gestes profitables à l'environnement.

Loisirs actifs et santé publique

Les Véloroutes et Voies Vertes sont de toute évidence le lieu idéal pour pratiquer la plupart des **modes de déplacement actifs** (utilisant la seule force physique comme énergie) tels que la marche, le jogging, le roller, le vélo, le handbike, etc.

De nos jours, le besoin de loisirs actifs est de plus en plus manifeste. C'est même probablement un **enjeu majeur de Santé publique**. Il est en effet démontré que la sédentarité nuit gravement à la santé, et que l'obésité chez les jeunes progresse de façon inquiétante. Sans parler de tous les autres bénéfices avérés sur de nombreuses autres affections.

Permettant des randonnées à la journée ou en itinérance dans de bonnes conditions de sécurité, ainsi que de nombreux déplacements quotidiens, les VVV offrent des **conditions idéales pour reprendre une activité physique, puis pour la maintenir de façon régulière**. C'est un **moyen agréable d'agir sur sa santé avec des activités physiques modérées et adaptées à tous**. Il n'est pas nécessairement question d'activité « sportive », souvent synonyme d'efforts, de compétition et de performances. À pied ou à vélo, chacun peut aller à son propre rythme, progressivement, selon sa condition physique, pour « refaire marcher la machine », redonner à son cœur la tonicité nécessaire, éliminer quelques grammes en trop, et petit à petit se rendre compte que l'on peut envisager d'aller un peu plus loin, tranquillement.

D'ailleurs, une balade à vélo sur une Voie Verte (terrain plat en général) ne demande pas plus d'effort qu'une balade à pied et permet de parcourir 2 à 3 fois plus de distance. Au rythme tranquille de 10 km par heure, on fait facilement 40 km dans une journée, sans forcer, ni même s'en rendre compte.



Accessibilité, tourisme et handicap

Parmi les Voies Vertes accessibles aux personnes à mobilité réduite, deux sont labellisées « Tourisme et Handicap ». Il s'agit de la Voie Verte des Gaves (voir n°153 : 17 km) et de la Voie Verte Chalon sur Saône – Givry – Cluny – Macon (voir n°055 : 32 km entre Buxy et Cluny et n°056 : 3,2 km entre Prissé et Charnay lès Macon).

Elles sont signalées par le logo :



Redécouvrir la richesse de notre territoire

Le Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France de l'AF3V est un superbe support pour le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, favorisant la découverte des patrimoines naturels, historiques, culturels, gastronomiques... En faisant connaître les Voies Vertes et Véloroutes au public et en invitant les lecteurs à les emprunter, ce répertoire est en fait une **invitation à la découverte des territoires**.

Le retour vers des loisirs et des vacances plus « écolos », plus authentiques, permet de **redécouvrir son milieu naturel** : retrouver le chemin des champs, respirer les parfums, sentir le vent, l'humidité ou la fraîcheur matinale, affronter quelques petites averses, la chaleur, s'arrêter au bord d'une rivière, d'une forêt, admirer un paysage... Autant de petits plaisirs qui redonnent le sentiment de faire partie d'une nature, dont nous nous sommes progressivement éloignés.



De plus, comme leur nom l'indique, ces déplacements doux nous imposent une vitesse réduite, **un rythme plus lent, qui nous laisse le temps**, non seulement de respirer, mais aussi d'observer, **de contempler ce qui nous entoure** : la nature bien sûr, mais aussi le patrimoine... Le temps de visiter un monument, de s'arrêter pour un repas. Le temps de se sentir appartenir à ce territoire que l'on traverse, d'en faire partie, ne serait-ce qu'un instant.

Les grands itinéraires de Véloroutes séduisent de plus en plus de cyclistes, itinérants, français et étrangers. En invitant les cyclistes, marcheurs et autres touristes non motorisés, à fréquenter les Voies Vertes et Véloroutes de France, l'AF3V propose un formidable **outil de valorisation et de promotion du territoire français**.

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Pourquoi l'AF3V édite-t-elle ce guide ?

Association nationale militante, l'AF3V agit au niveau national et local auprès des autorités (Etat, collectivités territoriales), pour le développement des Véloroutes et Voies vertes, itinéraires sécurisés, de qualité, continus, pour les loisirs et les déplacements quotidiens.

En faisant connaître les Voies Vertes et Véloroutes au public, l'AF3V invite à **la découverte des aménagements et des territoires. Son guide est un outil de valorisation et de promotion nationale et internationale.**

Pour l'AF3V, le Guide est aussi l'occasion d'**encourager les aménageurs à poursuivre le maillage de la France** en matière d'itinéraires réservés aux déplacements doux.

C'est aussi une invitation à **découvrir de nouvelles pratiques**, à commencer ou reprendre diverses activités dans des conditions de sécurité idéales pour les enfants ou les personnes manquant d'assurance pour affronter le trafic sur les routes et en zone urbaine. Quand on y a goûté de cette manière, on a plus de facilité à pratiquer ensuite régulièrement, voire quotidiennement. On voit ainsi apparaître de plus en plus de nouveaux équipements et de solutions adaptées : remorques ou troisièmes roues pour enfants, vélos couchés, trikes, handbike, ski-roues...

L'AF3V, une dynamique associative

L'AF3V regroupe l'ensemble des acteurs intéressés par le développement des véloroutes et voies vertes en France.

L'AF3V fédère et représente plus de 16.000 adhérents, membres individuels, associations locales et clubs, de toute la France : cyclistes urbains, cyclotouristes, rollers, ou usagers des véloroutes et voies vertes. Elle est soutenue par de grandes fédérations nationales d'usagers et d'utilisateurs : FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme), FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), FFRS (Fédération Française de Rollers Skating).

L'AF3V est membre des associations européennes : ECF (Fédération Européenne des Cyclistes), AEVV (Association Européenne des Voies Vertes). Aujourd'hui, elle est un partenaire reconnu du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (Mission Nationale Véloroutes et Voies Vertes - MN3V) et de l'association des Départements et Régions Cyclables (DRC).

L'AF3V, Connaître, promouvoir, développer et animer



CONNAITRE

L'AF3V collecte et rassemble les informations sur les itinéraires véloroutes et voies vertes existants. Elle réalise un inventaire permanent du réseau avec des fiches descriptives.

Des reconnaissances sur le terrain sont menées sur tout le territoire pour apprécier les réalisations et les potentialités : continuité d'itinéraires, supports possibles pour les voies vertes.

Elle met à jour régulièrement la carte de France des itinéraires recensés.



PROMOUVOIR

L'AF3V publie le Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France qui recense 250 itinéraires. Ce guide est un indispensable compagnon de voyage pour découvrir toutes les voies vertes du territoire français au gré de ses pérégrinations.

Le site de l'AF3V, www.af3v.org est devenu une référence pour les randonneurs, que ce soit en France ou en Europe. Disposant d'un véritable contenu, d'informations concrètes et très pratiques sur la réalité des aménagements, il donne une vision objective de la réalité du terrain.

Le site de l'AF3V recense les Véloroutes et Voies Vertes existantes en France avec, pour chacune, un descriptif, des photos, des liens avec les sources d'informations et des témoignages d'usagers. La recherche d'un itinéraire peut s'effectuer par un simple clic sur une carte interactive ou par la recherche « multicritères ».

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse



DEVELOPPER

L'AF3V agit auprès de l'Etat, des ministères (MEDDTL, Tourisme) et d'autres organismes nationaux (Réseau Ferré de France, Voies Navigables de France) pour le développement des grands itinéraires cyclables. En liaison avec les DRC et la MN3V, les propositions de l'AF3V sont prises en compte dans l'évolution du réseau national cyclable.

L'AF3V agit auprès des collectivités territoriales pour le développement de ce réseau cohérent et ambitieux. Grâce à un réseau d'associations, de délégations régionales et des relais locaux, l'association intervient dans les comités régionaux pour apporter sa connaissance du terrain.

L'AF3V sensibilise localement les porteurs de projets aux attentes des utilisateurs et participe à l'élaboration des projets, en apportant des propositions et des solutions adaptées, concrètes et réalistes.

Adhérente à ECF (European Cyclists Federation), l'AF3V travaille également pour proposer de nouveaux itinéraires européens pour une meilleure desserte du territoire national.




ANIMER


Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et des «RDV Sport Santé Bien-être», l'AF3V organise **chaque année en septembre les Journées Nationales des Voies Vertes** pour faire connaître ces aménagements en France et rassembler les différents usagers non motorisés sur des animations diverses : randonnées, inaugurations, animations, journées handicap et «RDV Sport Santé Bien-être».

En lien avec les partenaires, l'AF3V participe également chaque premier week-end de juin à la fête du vélo, pilotée par le Comité de Promotion du Vélo.

L'AF3V des actions concrètes




Que ce soit au niveau national, régional, départemental ou local, l'AF3V intervient de manière constructive pour le développement des projets, **en apportant la vision pragmatique des utilisateurs**, avec le souci de la qualité des aménagements, tout en étant également attentive aux contraintes techniques et économiques. L'AF3V dispose d'un réseau de Délégations Régionales et de Relais Locaux à travers toute la France, qui interviennent sur le terrain et apportent leurs connaissances auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales.



Parallèlement, l'AF3V a pour vocation de **faire évoluer les pratiques de nos concitoyens**, afin qu'ils utilisent ces aménagements le plus largement possible, tant pour les déplacements utilitaires que pour les loisirs (journaliers ou itinérance). L'utilisation croissante de ces infrastructures «douces» **apporte une contribution directe aux problèmes environnementaux et énergétiques actuels**. À ce titre, l'AF3V bénéficie du soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Cela **participe également à l'amélioration de la santé** par des activités physiques progressives et adaptées.

L'AF3V établit des contacts avec les fédérations de personnes à mobilité réduite. Localement, des partenariats se mettent en place avec des délégations départementales de l'APF (Association des Paralysés de France), de la FFH (Fédération Française Handisport), de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) et bien d'autres...



Enfin et surtout, l'AF3V joue un **rôle central dans l'information sur les Véloroutes et Voies Vertes**, grâce à la création et à l'actualisation permanente de bases de données accessibles au public. **Avec son site www.af3v.org, rénové en 2009 et la 4ème édition de son guide en 2010, l'AF3V propose aujourd'hui deux supports essentiels et uniques de promotion des Véloroutes et Voies Vertes de France. Ils étaient très attendus.**

À noter : une charte signée entre l'AF3V, la FFCT, la FUB, la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et la FUTAN (Amis de la Nature) traite des anciennes voies ferrées déclassées ou menacées de déclasserment, pour leur réaménagement éventuel en voie verte et leur maintien dans le patrimoine national.

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Les Journées nationales des Voies Vertes



Ces Journées sont organisées tous les ans dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, et proposent inaugurations, balades, animations... dans le but d'animer et faire connaître les Voies Vertes de France, pour un usage utilitaire et de loisir sur un espace partagé.

Les Journées Nationales des Voies Vertes se situent également dans le cadre des Journées Européennes des Voies Vertes organisées par l'Association Européenne des Voies Vertes à la même période dans plusieurs pays.

En 2011, la 8ème édition de ces journées se déroulera :

- **les 17-18 Septembre 2011**, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et de l'opération Bougez autrement pilotée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.
- **et les 24-25 Septembre 2011.**

Pour plus d'informations à ce sujet :

<http://www.af3v.org/-Journées-Nationales-des-VV-.html>



Caractéristiques principale du Guide VVV - 4ème édition

Parution :	Aout 2010
Période de diffusion :	2010 - 2012
Tirage :	30 000 exemplaires
Nombre de pages :	160 (en couleurs, avec photos)
Format :	A5 - 15cm x 21cm
Poids :	252 gr
Contenu :	250 voies vertes et véloroutes décrites 10 800 km de voies vertes et véloroutes 1 carte générale de la France en rabat de couverture avec les 250 aménagements numérotés selon l'ordre de présentation dans le guide 16 grands itinéraires européens de randonnée à vélo
Soutien financier :	Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Partenariat (information et diffusion) :

FUB	Fédération des Usagers de la Bicyclette
FFCT	Fédération Française de Cyclotourisme
FFRS	Fédération Française de Roller Skating
DRC	Départements et Régions Cyclables
CCI	Cyclo-Camping International
APF	Association des Paralysés de France
AFM	Association Française contre les Myopathies
FFH	Fédération Française Handisport
AEVV	Association Européenne des Voies Vertes
CVTC	Club des Villes et Territoires Cyclables
FNOTSI	Fédération nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative
CPV	Comité de Promotion du Vélo

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Où se procurer ce Guide ? Et comment ?

Envie d'évasion douce, de se détendre en famille en toute sécurité, de sortir des villes et de découvrir les charmes des régions de France ? N'hésitez plus, procurez-vous vite la 4ème édition du Guide des Voies Vertes et Véloroutes de France. Elle est disponible en vente directe, auprès des associations relais de l'AF3V, en librairie et magasins de sports, par correspondance et sur Internet. Tous les renseignements utiles sont sur le site de l'Association : www.af3v.org

Le guide est en vente au prix de 8 € (+ éventuels frais de port)



• en librairie :

Le Guide est disponible dans différentes librairies et magasins de sports, en France et en Europe, tels que LE VIEUX CAMPEUR à Paris...

Pour connaître la liste complète des points de vente :
<http://www.af3v.org/-Liste-des-points-de-vente-.html>



• dans le réseau des associations de l'AF3V :

Le Guide est également diffusé par les Délégations Régionales et Relais Locaux de l'AF3V.

Liste détaillée sur notre site Internet, à l'adresse suivante :
<http://www.af3v.org/-Le-Reseau-AF3V-.html>



• Par correspondance auprès de l'AF3V :

Sur le site de l'AF3V :
<http://www.af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html>

Bon de commande à télécharger sur le site AF3V :
<http://www.af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html>

Contacts : AF3V
10, rue de la Fontaine des Arènes
60300 SENLIS
E-mail : info@af3v.org
Site Internet : www.af3v.org

Un Guide qui a tout pour plaire !

Destiné à tous les publics : familles ■ enfants
■ jeunes et moins jeunes ■ actifs et retraités ■
marcheurs ■ cyclistes ■ rollers ■ personnes à
mobilité réduite ■ cavaliers ■ camping-caristes
■ touristes français et étrangers ■ Incontour-
nable en matière de tourisme et de patrimoine ■
Idéal pour les loisirs et déplacements quotidiens
■ Propice à l'écologie et au développement du-
rable ■ Favorable à l'échange et la convivialité
■ Utile à la création de nouveaux emplois ■ Ex-
cellent pour la santé...

Ce Guide a tout pour plaire !



Nous espérons qu'il retiendra
toute votre attention et que
vous voudrez bien annoncer
sa parution dans votre média

Merci par avance ■ ■ ■

4ème
édition

GUIDE DES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE

dossier de presse

Pour plus d'informations

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet : www.af3v.org

Pour tout savoir sur le Guide :

<http://www.af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html>

UN ESPACE PRESSE EST À VOTRE DISPOSITION

à l'adresse suivante : <http://www.af3v.org/-Espace-Presses-.html>



Vous y trouverez en accès direct :

- le communiqué de Presse
- le dossier de Presse
- la plaquette de présentation de l'AF3V
- une sélection de pages intérieures du Guide
- des photos libres de droits pour illustration



Vous êtes journaliste, nous pouvons également vous adresser sur simple demande, un exemplaire gratuit du Guide VVV.

Contacts presse et médias :

Béatrice CAVELIUS, Chargée de Communication
communication-af3v@orange.fr - tél. 06 60 75 86 37

Nicolas POULOUIN, Président - tél. 03 83 83 12 38

Eric BROUWER, Vice-Président - tél. 06 70 00 81 86

Siège national AF3V :
10, rue de la Fontaine des Arènes 60300 SENLIS
info@af3v.org



www.af3v.org

ASSOCIATION FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES & VOIES VERTES

communication-af3v@orange.fr

23